



COMMUNIQUE DE PRESSE

Lyon, le 24 juin 2020

ONLYLYON Tourisme et Congrès présente la « Charte Sérénité », et s'engage aux côtés des professionnels du tourisme de la métropole de Lyon

Dans un contexte touristique perturbé par la crise sanitaire du COVID-19, ONLYLYON Tourisme et Congrès a créé la « Charte Sérénité, ensemble pour prendre soin de vous ». Cette charte d'engagement est destinée à l'ensemble des acteurs de la métropole concernés par l'accueil de visiteurs internationaux, nationaux, régionaux et locaux. L'objectif de cette démarche est de rassurer les visiteurs à chaque étape de leur séjour en leur rappelant les engagements pris pour leur sécurité.

Une démarche collective

Initiée par ONLYLYON Tourisme et Congrès, la charte a d'abord été imaginée pour répondre aux attentes des professionnels du tourisme d'affaires. Les travaux préparatoires ont rapidement conduit à étendre son champ d'application à tous les sites accueillant du public et ayant une activité touristique, sur la base du volontariat.

Déjà plus de 200 signataires ont répondu présent s'engageant à respecter les mesures sanitaires mises en place au niveau national et celles en vigueur dans leur secteur. Tous les professionnels du tourisme et de l'accueil sont appelés à rejoindre la démarche afin d'assurer aux visiteurs un séjour en toute sérénité à Lyon.

Qui peut signer ?

Qu'ils soient adhérents ou non à l'Office de Tourisme, tous les sites accueillant du public et ayant une activité touristique peuvent être signataires de la charte :

- ✓ Hébergements touristiques professionnels
- ✓ Restaurants, Bars, Cafés, Glaciers...
- ✓ Activités culturelles et de loisirs
- ✓ Activités de services touristiques
- ✓ Espaces de séminaires et congrès
- ✓ Infrastructures de transport
- ✓ Commerces avec une activité touristique



Contacts Presse ONLYLYON TOURISME ET CONGRES :

Stéphanie Engelvin - Tél. 06 35 23 15 13 – Email : sengelvin@lyon-france.com
Blandine Thenet – Tél. 06 30 10 03 93 – Email : bthenet@lyon-france.com

L'objectif de la démarche

L'objectif principal de la démarche est de rassurer les visiteurs internationaux, nationaux, régionaux et locaux sur l'engagement des professionnels et l'application des nouveaux protocoles sanitaires liés au Covid-19.

Chaque signataire reçoit un kit de communication comprenant un sticker et la charte à afficher dans son établissement, permettant, ainsi au visiteur, d'identifier les établissements sur l'ensemble de la destination lyonnaise.

Un site web dédié a, également, été créé afin de recenser et valoriser les professionnels signataires, et d'apporter une information fiable sur les différents protocoles mis en place grâce à des vidéos de bonnes pratiques : www.charteserenite.com.

L'engagement des signataires

En signant cette Charte Sérénité, les établissements s'engagent sur l'honneur à :

- ✓ Garantir la sécurité sanitaire des clients/visiteurs au sein de leurs établissements en mettant en œuvre et en respectant les **directives et recommandations** éditées par les pouvoirs publics en matière de lutte contre le COVID-19 et en particulier, les **protocoles sanitaires** en vigueur au niveau national et au niveau de filière professionnelle ainsi que les **règles de distanciation sociale** et les mesures préconisées en matière de gestes barrières ;
- ✓ Informer les clients/visiteurs des **mesures spécifiques** mises en place par l'établissement ;
- ✓ **Permettre l'identification des établissements engagés par la mise en place de l'identité « Charte Sérénité »** sur leurs outils de communication et au sein des établissements.

Une démarche pérenne et territoriale

Cette Charte Sérénité, bien que liée à l'actuelle pandémie de Covid-19, a une vocation pérenne. En effet, elle pourra être mise à jour chaque année, et s'adapter aux évolutions de la situation sanitaire du moment. C'est donc bien dans une démarche durable que s'inscrit cette action.

De plus, cette démarche a été relayée, aux 59 communes de la métropole lyonnaise, afin d'assurer un accueil serein aux visiteurs dans tous les sites métropolitains.

Contacts Presse ONLYLYON TOURISME ET CONGRES :

Stéphanie Engelvin - Tél. 06 35 23 15 13 – Email : sengelvin@lyon-france.com

Blandine Thenet – Tél. 06 30 10 03 93 – Email : bthenet@lyon-france.com